

Zone III

FICHE DE DONNÉES DE
SECURITÉ

Date de préparation 02-juin-2017

Date de révision : 06-oct.-2025

Numéro de révision: 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA
SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISEIdentificateur de produit

Nom du produit Zone III

Autres moyens d'identification

Code du produit 6253

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière
d'utilisation

Utilisation recommandée Agent nettoyant.

Utilisations contre-indiquées Tous les autres

Données du fournisseur de la fiche de sécuritéFournisseur DeLaval Inc.

10900 Rue Secant Street

Ville d'Anjou, Quebec H1J 1S5

Tel: (705) 741-3100

Numéros de téléphone d'urgence

West Penetone Inc: (514) 355-4660 8h-17h Lundi - Vendredi

Centre antipoison (Urgence, 24 H): 1-844-POISON-X or 1-844-764-7669

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut être corrosif pour les métaux



Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitements spécifiques (voir . sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 30*
Methane sulfonic acid	75-75-2	1 - 5*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux Corrosif. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille cornéenne et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Corrosif. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible

Dangers particuliers associés au produit chimique

Corrosifs pour les métaux. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Risques pour la santé 3Inflammabilité 0

Instabilité 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles

Bases, Métaux légers, Javellisant

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Seuls les composants avec limite d'exposition sont inscrits. Tout élément ne figurant pas dans cette section n'a pas de limite d'exposition connue.

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Acide phosphorique 7664-38-2	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³			

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Aucun renseignement disponible
Aspect	Incolore légèrement Jaune	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques/ • Méthode
pH	<2	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Densité	1.12	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	soluble	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse volumique du liquide 9.3 lb/gal

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Peut réagir avec autres produits chimiques. Ne pas mélanger avec autres produits chimiques sauf si recommandé sur l'étiquette.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales. L'exposition à la lumière peut faire pâlir les produits colorés.

Risques de réactions dangereuses

Peut éclabousser et libérer de la chaleur si est mélangé avec des bases (produits alcalins). Peut produire un gaz chloré mortel si mélangé avec des produits chlorés. Peut réagir et causer des dommages aux métaux mous tels que l'aluminium, le cuivre, le laiton ou le zinc (galvanisé) et produire un gaz d'hydrogène inflammable et potentiellement explosif.

Conditions à éviter

Le produit peut se dégrader s'il est exposé à une température élevée pour une longue période de temps.

Matières incompatibles

Bases, Métaux légers, Javellisant

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Yeux	Provoque des brûlures. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Risque de lésions oculaires graves.
Peau	Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus.
Ingestion	L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac. Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	9,714.00
ETAmél (cutané)	5,064.00

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Acide phosphorique 7664-38-2	> 300 mg/kg (Rat)	2740 mg/kg (Rabbit)	850 mg/m ³ (Rat) 1 h
Methane sulfonic acid 75-75-2	= 380 mg/kg (Rat)	> 1000 mg/kg (Rabbit)	= 330 ppm (Rat) 6 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Cause des brûlures des yeux

Sensibilisation

Aucun connu

Effets mutagènes

Aucun connu

Cancérogénicité

Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

Effets sur la reproduction

Aucun connu

Effets sur le développement	Aucun connu.
Tératogénicité	Aucun connu.
STOT - exposition unique	Aucun connu
STOT - exposition répétée	Aucun connu
Effets sur les organes cibles	Aucun connu.
Effets neurologiques	Aucun connu.
Autres effets nocifs	Aucun connu.
Risque d'aspiration	Aucun connu

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Si elle est disponible , les valeurs d'écotoxicité des composants individuels sont présentés ci-dessous.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Microtox	Daphnie
Methane sulfonic acid 75-75-2	-	73: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	12: 48 h Daphnia pulex mg/L EC50

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation/Accumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	Contactez votre autorité de l'élimination des déchets pour obtenir des conseils , ou de passer à une entreprise d'élimination des produits chimiques .
Emballages contaminés	Récipients à rincer 3 fois. Évitez la contamination de tout approvisionnement en eau par un produit ou un emballage vide. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

No ONU	3264
Nom officiel d'expédition	Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a (Acide phosphorique Methanesulfonic acid)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à non applicable
des substances qui appauvrisse la couche d'ozone

La Convention de Stockholm sur les non applicable polluants organiques persistants

La Convention de Rotterdam non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation 02-juin-2017

Date de révision : 06-oct.-2025

Note de révision: Section 1 : mise à jour du Numéro de téléphone d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique